

# Journée " santé mentale et précarité " - Mardi 18 septembre 2012

## ❖ The housing first / Un chez soi d'abord

Sylvie KATCHADOURIAN, Chef de Service & Coordinatrice, HAS

*Programme expérimental qui permet à 100 participants de 4 grandes villes de bénéficier d'un accès direct à un logement ordinaire et d'un accompagnement par une équipe de suivi intensif pour s'y maintenir. Progressivement et à son rythme, chaque participant utilisera les ressources accessibles dans son quartier (sanitaires, sociales, culturelles, formation professionnelle, etc.)*

*Habitat Alternatif Social conduit l'expérimentation sur la ville de Marseille. L'association est le pilote et le responsable administratif de l'expérience marseillaise sous convention avec l'AP-HM et le Pact 13.*

## ❖ Réseau santé précarité de La Ciotat (RéSP)

Chloé ESPINOSA, Coordinatrice du RéSP, Docteur GASPARRI, Médecin addictologue et Martine GUERNET, Consultante en addictologie, ANPAA.

KERLEGUER Marie-Pierre, Directrice CHRS et accueil de jour Station Lumière.

*Le Réseau Santé Précarité de La Ciotat porté par l'ANPAA 13 est né de la rencontre des professionnels de terrain confrontés à la réalité de l'accompagnement et à la nécessité de coordonner leurs actions.*

*Son objectif vise l'accompagnement global des personnes en situation de précarité et grande précarité, notamment sur les questions de santé, de logement, d'insertion socioprofessionnelle.*

*Pour cela, il mène notamment des actions dans le but : de placer la personne accompagnée au centre des pratiques professionnelles par une plus grande cohérence d'actions, d'identifier les besoins de collaboration, de mutualisation et de coordination entre les professionnels et enfin de favoriser l'approche partenariale et pluridisciplinaire en décloisonnant les champs de la précarité et de la santé sur le territoire élargi de La Ciotat.*

## 16h30 : Clôture

- Théâtre le Comoedia  
Cours Maréchal Foch  
rue des Coquières  
13 400 Aubagne



Mardi 18 septembre 2012

## Journée Santé mentale et précarité :

*Du syndrome d'auto-exclusion,  
de la clinique de « l'habiter »*

...

*Aux réseaux en santé mentale*

Théâtre Le Comœdia  
Aubagne

ghoo à 16h30

**AUBAGNE**  
ce qui nous rapproche  
nous mène loin



# Journée " santé mentale et précarité " - Mardi 18 septembre

*Animation de la journée : Sabine Petit ASV Aubagne, Franck Lescroel ASV santé mentale Marseille et Céline Berson, Psychologue à l'association EFI.*

## 9h30 : Accueil et Ouverture

Daniel FONTAINE, Maire de la ville d'Aubagne, Josyane ROYERE Conseillère municipale, Déléguée à la santé et Liliane BOUDIA Adjointe au Maire, Déléguée au social et à la solidarité

## 9h40 : Missions et actions développées à la Maison du partage

Yacine MENZER, Responsable de la maison du partage et Céline BERSON, Psychologue à l'association EFI

## 10h-11h00 : Introduction des concepts développés par l'équipe de l'ORSPERE<sup>1</sup> : syndrome d'auto-exclusion, clinique de " l'habiter "...

Martine BUHRIG, socio-anthropologue et Valérie COLIN, Docteure en Psychologie clinique

*Des séquences vidéo viendront enrichir la présentation et le débat.*

*Le syndrome d'auto-exclusion est à connaître de tous les intervenants de 1<sup>ère</sup> ligne. Il consiste à se couper de soi pour ne pas être en lien avec sa souffrance : « Pour survivre l'individu est contraint de s'exclure de sa propre subjectivité ». Cette souffrance, bien réelle même si elle est anesthésiée donc non ressentie par le sujet, peut lors d'un accompagnement suffisamment secure s'exporter en l'autre, c'est-à-dire faire vivre à l'accompagnant ce dont l'accompagné s'est coupé. Ainsi, dans certains cas l'aidant porte et, plus encore, vit la souffrance de l'aidé, alors dans l'incapacité à expérimenter celle-ci en lui car menaçante pour son intégrité psychique.*

*En ce sens, Jean Furtos et Valérie Colin ont émis l'hypothèse du « malaise de l'intervenant comme premier signe de la clinique psycho-sociale »*

---

<sup>1</sup> Fondé en 1996 l'Observatoire Régional Rhône-Alpes sur la Souffrance Psychique en Rapport avec l'Exclusion (ORSPERE) devient en 2002, au regard de ses activités nationales, l'Observatoire National des pratiques en Santé Mentale et Précarité (ONSMP). Il s'adresse à un public de professionnels du champ sanitaire et social qui, dans l'exercice de leur fonction, sont confrontés à la souffrance psychique, génératrice d'exclusion sociale et/ou d'altération de la santé mentale. Jean Furtos est Psychiatre et Directeur Scientifique de l'ONSMP-ORSPERE.

## 11h00-12h00 : " Complications de santé (somatiques et psychiques) et clinique psychosociale (incurie dans l'habitat) dans la trajectoire d'accompagnement au logement des sans-abri ", recherche-action menée par l'ORSPERE.

Valérie COLIN, Docteure en Psychologie clinique et Adrien PICHON-BONNEVAL, Psychologue clinicien

*Cette recherche, étudiant les complications de santé lors de l'accès au logement des sans-abri, montre que l'intégration d'un logement est un phénomène complexe, aux répercussions multiples. « Habiter c'est mettre de soi dans un logement » nous dit Jean Furtos. Certaines conditions psychiques, comme pouvoir habiter son corps, son identité, son histoire, semblent nécessaires avant de pouvoir habiter un logement.*

*Débat avec la salle : 30 minutes*

## 12h30 : Déjeuner libre

## 14h00 : Réseaux en sante mentale - une organisation structurante pour des actions multidisciplinaires

*(45 minutes par présentation)*

### ❖ Réseaux santé mentale et logement de Marseille

Valéria MANTELLO, Coordinatrice de réseaux, Association Arpsydémio.  
Dr MORCELLET, Médecin responsable du Secteur 11 et de l'Equipe Mobile de Liaison Psychiatrie Précarité (EMLPP) - CH Edouard Toulouse.

*L'objectif général du réseau est de prévenir les crises, les passages à l'acte, les expulsions pour des personnes en souffrance psychique. A partir d'une réflexion en commun, il s'agit de proposer un accompagnement et/ou un accès à des soins appropriés et d'éviter une hospitalisation d'office ou une intervention policière.*

*Des situations jugées complexes sont présentées par les membres du réseau eux-mêmes, fondées sur des plaintes et des signalements de personnes à l'origine de troubles du voisinage ou de l'ordre public, pour lesquelles des premières tentatives « isolées » de réponses ont échoué, laissant les acteurs confrontés à un blocage. Un « travailler ensemble » permet alors souvent de retrouver la capacité de penser ces situations et d'agir avec et dans l'intérêt des personnes.*